



# ISAGENIX CANADA, ULC

## DEMANDE ET ENTENTE D'ASSOCIÉ INDÉPENDANT

### Canada

Mise à jour : 30 avril 2025

Le présent document a pour objet d'énoncer les modalités qui s'appliquent à votre relation d'associé indépendant avec Isagenix Canada, ULC (« Isagenix »). Par conséquent, vous comprenez et acceptez ce qui suit :

### 1. Admissibilité

Pour être admissible à devenir un associé indépendant d'Isagenix (« associé »), vous devez : (a) être légalement compétent et majeur (au moins 18 ans ou majeur) pour conclure un contrat exécutoire dans la juridiction dans laquelle vous résidez; b) être citoyen ou résident contribuable du Canada, avoir le droit légal de travailler et d'être rémunéré au Canada; (c) soumettre une demande et une entente d'associé indépendant d'Isagenix complètes, lisibles, non modifiées et valides, qui comprennent des coordonnées personnelles valides et exactes; d) fournir un numéro d'assurance sociale (NAS) valide à Isagenix; et (e) ne détenez pas ou n'avez pas déjà détenu de participation dans un poste d'Isagenix (directement ou indirectement par l'intermédiaire d'un membre de la famille, d'une entité commerciale ou autre) à moins que vous n'ayez satisfait aux critères de réinscription de la section 3.6 des politiques et procédures d'Isagenix. Isagenix ne sera pas responsable de tout retard, perte ou confiscation de tout paiement retenu en attendant la fin du processus de demande et d'inscription ou la réception des renseignements requis ou d'un NAS valide.

### 2. Votre entente

En soumettant une AAI, vous demandez une autorisation légale pour devenir un associé indépendant d'Isagenix et concluez un contrat avec Isagenix. Le contrat entre Isagenix et vous comprend :

- L'AAI;
- les politiques et procédures d'Isagenix (les « politiques »);
- le régime de rémunération d'Isagenix; et
- La politique de confidentialité et de cookies d'Isagenix (« Politique de confidentialité »).
- Les lignes directrices jointes aux politiques à l'annexe C

Ces documents sont incorporés par renvoi les uns aux autres et forment l'« entente » intégrée des parties. En devenant un associé, vous reconnaissez avoir lu, compris et accepté d'être lié par l'entente. Sauf disposition expresse des présentes, en cas de conflit entre un document de l'entente, l'ordre de priorité suivant prévaudra : d'abord les politiques, puis la AAI, puis la politique de confidentialité, puis le régime de rémunération et enfin les documents d'orientation.

Tout au long de votre relation avec Isagenix, vous pouvez choisir d'assumer des responsabilités supplémentaires qui peuvent vous obliger à signer des documents énonçant les modalités applicables à ces responsabilités supplémentaires. Ces documents, le cas échéant, doivent également être intégrés à l'entente des parties et en faire partie dans la même mesure que les documents mentionnés ci-dessus.

L'entente, dans sa forme actuelle et telle que modifiée par Isagenix de temps à autre, remplace toutes les ententes antérieures entre vous et Isagenix et constitue l'intégralité du contrat entre vous et Isagenix. Toute promesse, représentation, offre ou autre communication non expressément énoncée dans l'Entente est sans effet, et vous et Isagenix déclarez chacun que vous ne vous êtes pas fié à des promesses, déclarations ou autres déclarations de toute nature qui ne sont pas contenues dans l'Entente.

Isagenix se réserve le droit de modifier l'entente et ses prix comme prévu à l'article 2.2 des politiques. En signant ce document et en concluant l'entente, vous acceptez d'être lié par toutes les modifications à l'entente, telles qu'adoptées par Isagenix à sa seule discrétion conformément à l'article 2.2 des politiques. Vous devez accepter les conditions de toute modification proposée par Isagenix dans les 30 jours suivant la réception de l'avis de modification. **Vous acceptez que votre acceptation de toutes les modifications adoptées par Isagenix soit une condition pour maintenir votre position chez Isagenix et recevoir des paiements en vertu du régime de rémunération.** Vous acceptez également que la poursuite de votre relation, votre acceptation de primes, de commissions ou d'autres compensations et/ou l'achat d'un produit Isagenix après avoir reçu un avis de modification constituent une contrepartie adéquate pour soutenir ces modifications, qui seront intégrées à l'entente à compter de la date d'entrée en vigueur. Votre entente est sujette à annulation si vous refusez d'accepter toute modification à l'entente adoptée par Isagenix. Vous pouvez vous retirer de toute modification proposée en annulant votre entente avant la date d'entrée en vigueur de ces modifications proposées.

### 3. Arbitrage Individuel Et Avis De Renonciation Au Recours Collectif

L'ARTICLE 9.6 DES POLITIQUES CONTIENT UNE CONVENTION D'ARBITRAGE INDIVIDUELLE OBLIGATOIRE ET UNE RENONCIATION AUX RECOURS COLLECTIFS, QUI EST INCORPORÉE AUX PRÉSENTES PAR RENVOI, VOUS OBLIGEANT À RÉSOUDRE TOUT DIFFÉREND (TEL QUE DÉFINI DANS LES POLITIQUES) ENTRE VOUS ET ISAGENIX PAR LE BIAIS D'UN ARBITRAGE INDIVIDUEL DÉFINITIF ET EXÉCUTOIRE, PLUTÔT QU'EN COUR, ET, DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LOI, VOUS OBLIGEANT À RENONCER À TOUS LES PROCÈS DEVANT JURY ET À RENONCER À TOUT DROIT DE FAIRE ENTENDRE TOUT DIFFÉREND EN TANT QUE GROUPE, L'ACTION COLLECTIVE OU REPRÉSENTATIVE ET TOUS LES AUTRES TYPES DE PROCÉDURES JUDICIAIRES DE TOUTE SORT. EN ACCEPTANT L'ENTENTE, VOUS RECONNAISSEZ EXPRESSÉMENT QUE VOUS AVEZ LU, EXAMINÉ ATTENTIVEMENT ET COMPRIS TOUTES LES DISPOSITIONS DE LA CONVENTION D'ARBITRAGE INDIVIDUELLE ET DES DISPOSITIONS RELATIVES À LA RENONCIATION AUX RECOURS COLLECTIFS, ET QUE VOUS ACCÉPTEZ EXPRESSÉMENT D'ÊTRE LIÉ PAR CELLES-CI.

### 4. Règlement Des Différends

**Vous acceptez que tout différend non résolu soit résolu et réglé conformément à l'article 9.10 des Politiques et procédures.** À moins que la loi

ne l'interdise, dans l'éventualité où une réclamation ou un différend entre vous et Isagenix n'est pas soumis à l'arbitrage tel que stipulé dans ladite politique 9.10, les lois de la province ou du territoire dans lequel vous résidez prévaudront sans égard aux principes de conflit de lois, et les parties conviennent que la juridiction et le lieu appropriés seront les tribunaux provinciaux ou territoriaux de la province ou du territoire dans lequel vous résidez. Le présent AAI lie les successeurs et les ayants droit des deux parties.

## 5. Statut d'entrepreneur indépendant; Aucune franchise n'a été créée

Tel qu'énoncé à l'article 2.6 des politiques, vous acceptez qu'en tant qu'associé, vous êtes un entrepreneur indépendant. Vous reconnaissez et comprenez également que l'acceptation de la présente entente ne constitue pas la vente d'une franchise ou d'une distribution, qu'il n'y a pas de territoires exclusifs accordés à quiconque, qu'aucun frais de franchise n'a été payé ou perçu et que vous n'acquiescez aucune sûreté.

## 6. Paiement et rémunération

En tant qu'associé, vous serez admissible à participer à la vente et à la distribution des produits Isagenix et recevrez une rémunération et d'autres récompenses basées sur les ventes de produits, comme indiqué dans le plan de rémunération. La rémunération n'est pas déterminée par le nombre d'heures travaillées. **VOUS N'AVEZ AUCUN REVENU GARANTI ET VOUS N'ÊTES ASSURÉ D'AUCUN PROFIT OU SUCCÈS.**

Vous certifiez que ni Isagenix ni votre ou vos commanditaires n'ont fait de réclamations de gains garantis, de succès, de retraite ou de déclarations trompeuses de gains anticipés qui pourraient résulter de vos efforts en tant qu'associé. Votre succès en tant qu'associé dépend de vos propres efforts et compétences, ainsi que d'autres facteurs, dont certains peuvent ne pas être contrôlés; de plus, vous ne pouvez pas prévoir recevoir un revenu à la suite des efforts d'une autre personne ou entité que vous-même (et de votre conjoint, si vous êtes copropriétaires d'un poste).

**Isagenix se réserve le droit de modifier le régime de rémunération à tout moment et à sa seule discrétion. En signant le présent document, vous acceptez que vous n'avez aucun droit ou attente d'être rémunéré conformément au régime de rémunération en vigueur au moment où vous signez le présent document, et que vous ne recevrez qu'une indemnisation, le cas échéant, conformément au régime de rémunération en vigueur au moment où l'indemnisation est acquise.**

Isagenix dépose électroniquement les paiements de commissions et de bonus directement dans le compte bancaire que vous spécifiez. Des frais de 1,00 \$ US sont facturés pour chaque dépôt et seront déduits du paiement. **VOUS AUTORISEZ PAR LA PRESENTE CES DEPOTS ET FRAIS ELECTRONIQUES.**

Les semaines de commission se déroulent du lundi au dimanche. Isagenix paie chaque semaine, tous les lundis (heure de l'Arizona), un arriéré d'une semaine. Isagenix peut retenir les paiements jusqu'à ce que l'indemnisation totalise 10,00 \$ US ou plus. Si vous fournissez des informations de compte bancaire incorrectes et que le paiement est refusé, Isagenix peut vous contacter pour tenter d'obtenir des informations correctes. Aucune autre tentative de dépôt de fonds ne sera faite tant que les renseignements sur le compte n'auront pas été corrigés. Si votre banque rejette un virement électronique ou omet d'honorer une transaction, des frais de service et de retour peuvent vous être facturés. Isagenix peut facturer des frais d'administration de compte sur tout solde impayé, dans la mesure permise par la loi applicable. Communiquez avec votre banque si vous n'êtes pas certain de la politique de votre banque ou si des restrictions ou des frais bancaires peuvent s'appliquer. Les méthodes de paiement disponibles peuvent varier selon le pays.

## 7. Acceptation et autorisation des cartes de crédit, des cartes de débit, des ACH et des traites bancaires

Pour passer des commandes initiales et futures, vous devez fournir à Isagenix un mode de paiement valide, qui peut inclure votre carte de crédit, votre carte de débit et/ou les informations confidentielles de votre compte bancaire (via votre chèque annulé) pour les dossiers d'Isagenix exclusivement dans le but de payer les produits, les matériaux, les aides à la vente et/ou les services de votre entreprise. Vous autorisez par la présente Isagenix à débiter votre carte de crédit ou de débit du montant de vos commandes ou, le cas échéant, à déduire le montant de vos commandes en transférant électroniquement les fonds (virement ACH) de votre compte bancaire. Vous comprenez et acceptez que si vous prenez une décision professionnelle personnelle de commander des produits, de la documentation ou d'autres articles d'Isagenix au nom d'une autre personne en autorisant l'utilisation de votre compte ou de vos informations de paiement, vous acceptez tous les risques associés à cela et serez lié par les conditions de l'entente, quelle que soit la décision ou les mesures prises par la personne que vous autorisez à ce titre. Vous acceptez également de dégager Isagenix de toute responsabilité en cas de différend que vous ou Isagenix pourriez avoir avec cette personne et qui résulterait de vos décisions et actions commerciales ou de celles de la personne en question.

Si vous ne payez pas les produits ou autres articles commandés par l'intermédiaire d'Isagenix, vous autorisez Isagenix à retenir les montants appropriés de vos paiements de rémunération et à débiter ou débiter toute carte de débit ou de crédit ou tout compte chèque électronique que vous avez fourni à Isagenix. Si le paiement n'est pas effectué, Isagenix peut, à sa discrétion, annuler ou suspendre votre entente et votre rémunération future, et Isagenix peut placer votre poste en statut inactif pour une période indéterminée, en plus de tout autre recours dont dispose Isagenix.

Toute rémunération gagnée et payée sur les produits retournés est l'obligation de Isagenix et sera remboursée à Isagenix par vous. Isagenix a le droit de compenser ces montants, et tout autre montant dû par vous à Isagenix, avec des commissions futures et d'autres bonus qui vous sont payés ou qui vous sont dus.

## 8. Données personnelles et confidentialité

Vous acceptez de ne pas vendre de renseignements d'identification personnelle ou de renseignements liés à Isagenix et/ou à votre relation d'associé. Cette clause survivra à l'expiration ou à l'annulation de la l'AAI.

Les données personnelles divulguées lors de la création de votre compte Isagenix, ainsi que les données personnelles recueillies dans le cadre de l'exécution de nos obligations, sont nécessaires à l'exploitation et à la coordination de son réseau de distribution et à l'exécution de ses obligations en vertu de la présente entente et d'autres ententes. Les données recueillies sont utilisées par les fournisseurs de services internes et tiers d'Isagenix qui participent à l'exploitation et à la gestion du réseau de distribution. Par conséquent, vous consentez à la divulgation de votre nom, numéro(s) de téléphone, numéro de télécopieur, adresse(s) électronique(s), adresse(s) de livraison et autres coordonnées figurant sur votre demande ou autrement fournies à Isagenix, ainsi que des informations concernant vos achats Isagenix (à l'exception des renseignements sur la carte de paiement/le compte), aux services internes d'Isagenix, aux fournisseurs de services externes, au commanditaire d'inscription et au commanditaire de placement.

## 9. Utilisation du nom, de la ressemblance, de l'image et/ou des témoignages à des fins promotionnelles d'Isagenix

Vous autorisez l'utilisation légale et illimitée de votre nom complet, de votre image, de votre voix, de vos commentaires écrits, de vos témoignages ou de toute autre documentation dans le cadre du marketing, de la publicité ou de la promotion des produits, des programmes de marketing, des opportunités, des services ou de la documentation et des fournitures promotionnelles d'Isagenix, sans rémunération ni autre contrepartie. Vous consentez également à ce qu'Isagenix publie dans tout son matériel, que ce soit électroniquement ou sur papier, votre nom, votre photographie, votre ville et votre état de résidence, la rémunération, les récompenses, les prix et la reconnaissance que vous recevez, ainsi que toute autre information qu'Isagenix publie habituellement sur les associés, sans que vous soyez rémunérée. Votre témoignage ou votre approbation des produits Isagenix ou toute autre participation personnelle est faite de votre plein gré et vous ne recevrez aucune somme d'argent pour ce faire.

## 10. Communications et consentement d'Isagenix

En devenant un associé, vous consentez à recevoir des communications d'Isagenix, y compris des courriels, des messages texte, des appels et des notifications poussées. Vous acceptez que les textos, les appels ou les messages préenregistrés puissent être générés par des systèmes de composition téléphonique automatique. Les communications d'Isagenix et de ses sociétés affiliées peuvent inclure, sans s'y limiter : des communications opérationnelles concernant votre compte Isagenix ou l'utilisation des services Isagenix, des mises à jour concernant les fonctionnalités nouvelles et existantes, des communications concernant les promotions organisées par Isagenix ou nos partenaires tiers, et des nouvelles concernant Isagenix et d'autres développements commerciaux. Les frais de messagerie texte standard appliqués par votre fournisseur de téléphonie cellulaire s'appliqueront aux messages texte envoyés par Isagenix.

Si vous souhaitez vous désabonner des courriels promotionnels, vous pouvez vous désabonner de la liste de courriels promotionnels d'Isagenix en suivant les options de désabonnement dans le courriel promotionnel lui-même ou en accédant à votre compte en ligne Isagenix pour gérer vos préférences et désélectionner les types d'informations que vous ne souhaitez pas recevoir. Vous continuerez de recevoir des courriels concernant les transactions liées à l'entreprise, quelles que soient les préférences de courriel choisies. Si vous souhaitez vous désabonner des appels ou des textos promotionnels, vous pouvez le faire. Vous pouvez refuser les appels téléphoniques promotionnels en demandant d'être inscrit sur la liste de numéros de téléphone exclus d'Isagenix. Vous pouvez refuser les textos ou les appels en communiquant avec le service à la clientèle au numéro sans frais 1-877-877-8111, en nous envoyant un courriel à [Support@IsagenixCorp.com](mailto:Support@IsagenixCorp.com) ou en modifiant vos paramètres dans votre service administratif des associés. Vous reconnaissez que vous n'êtes pas tenu de consentir à recevoir des courriels, des textos ou des appels promotionnels comme condition pour être un associé. Cependant, vous comprenez que le fait de refuser de recevoir de telles communications peut avoir une incidence sur votre utilisation des services d'Isagenix et sur votre entreprise. Isagenix se réserve le droit de modifier la fréquence des messages à tout moment (c'est-à-dire qu'Isagenix peut modifier la fréquence des textos que vous recevez dans le cadre de ce programme). Isagenix vous informera par texto si elle modifie la fréquence des communications et vous donnera la possibilité de vous désinscrire. Si vous modifiez ou désactivez votre numéro de téléphone mobile, il est de votre responsabilité d'en aviser Isagenix sans frais au 1-(877) 877-8111 ou par courriel à [Support@IsagenixCorp.com](mailto:Support@IsagenixCorp.com) pour que votre numéro de téléphone mobile soit supprimé. Isagenix et tout tiers lié ne sont pas responsables des violations légales causées par une défaillance ou un dysfonctionnement du réseau d'un opérateur.

La loi interdit le spam. Le pourriel comprend, sans s'y limiter, ce qui suit : (a) l'envoi de courriels, de messages directs ou de messages textes non sollicités contenant des adresses électroniques ou Web de votre compte aux utilisateurs en ligne; (b) Publier des messages contenant votre adresse de service dans des forums, des groupes de discussion, des babillards ou d'autres communautés en ligne qui ne sont pas liés à vos produits ou services; (c) Créer de faux « provenant de sources » dans un message électronique, un message direct, un message texte ou dans une publication de groupe de discussion avec votre adresse de service, donnant ainsi l'impression que le message provient de quelqu'un d'autre que vous, comme Isagenix ou son réseau d'associés indépendants; ou (d) Envoyer des courriels, des messages directs ou des messages textes non sollicités à des personnes avec lesquelles vous n'avez aucune relation commerciale ou personnelle antérieure.

## 11. Utilisation limitée des renseignements d'autres personnes

Pour permettre à Isagenix de se conformer à ses obligations légales concernant le stockage et l'utilisation des données sensibles ou confidentielles des clients, des partenaires de marque et des associés d'Isagenix, et pour protéger la marque Isagenix, vous acceptez par la présente d'obtenir, d'enregistrer, d'utiliser, de détenir, de transférer, d'éliminer et de traiter autrement les renseignements personnels sur les clients d'Isagenix, les partenaires de marque, les autres associés d'Isagenix ou toute autre personne (quelle qu'en soit l'obtention) conformément à l'entente et à la loi applicable dans votre juridiction et uniquement dans la mesure nécessaire aux fins commerciales de la commercialisation, de la vente et de la distribution des biens et services d'Isagenix.

Sauf indication contraire d'Isagenix, vous : (a) vous êtes interdit de vendre les renseignements personnels des clients, des partenaires de marque et d'autres associés; (b) se conformera à des obligations en matière de confidentialité et de sécurité des données équivalentes à celles imposées à Isagenix en vertu de la loi applicable, y compris l'utilisation de mesures de sécurité raisonnables pour protéger les renseignements personnels, la possibilité d'exercer toute demande d'accès des personnes concernées légalement applicables pour obtenir, modifier ou supprimer des renseignements personnels et la suppression de tous les renseignements personnels des clients, des partenaires de marque ou d'autres associés d'Isagenix si on leur demande de le faire; (c) ne recueillera pas plus de renseignements personnels que ce qui est pertinent et nécessaire pour votre entreprise Isagenix et supprimera les renseignements personnels une fois qu'ils ne seront plus nécessaires; et (d) ne communiquera pas avec quiconque par messagerie texte, téléphone ou courriel pour lui faire part de publicités marketing ou promotionnelles qui a retiré ou révoqué son consentement à une telle communication, qui a demandé à être placé sur une liste de numéros de téléphone exclus ou qui a autrement indiqué qu'il ne souhaite pas être contacté avec des publicités marketing ou promotionnelles.

Si, en votre qualité d'associé, vous obtenez, collectez, enregistrez, organisez, stockez, modifiez, récupérez, consultez, utilisez, divulguez, mettez à disposition, éliminez ou traitez de toute autre manière les données personnelles des clients, des partenaires de marque ou d'autres associés, vous vous engagez à préserver la confidentialité et la sécurité de ces données personnelles. Vous acceptez par la présente de prendre les mesures appropriées en tout temps (de l'obtention à l'élimination) pour protéger les données personnelles d'autres personnes contre une violation de la sécurité (c'est-à-dire la destruction, la perte, l'altération, la divulgation ou l'accès non autorisés accidentels ou illégaux aux données personnelles transmises, stockées ou autrement traitées). Vous devez prendre les mesures techniques et organisationnelles appropriées pour assurer un niveau de sécurité adapté aux risques. Ce qui est approprié dépendra des solutions techniques et autres solutions de sécurité disponibles et de leur coût, de la nature, de la portée, du contexte et des fins de votre traitement ainsi que des risques (la probabilité d'une atteinte à la sécurité et l'impact potentiel sur le droit à la vie privée des personnes en cas d'atteinte à la sécurité), et vous devez tenir compte de tout cela pour évaluer ce qui est approprié et mettre en place des mesures pour assurer la protection des données personnelles.

Vous reconnaissez également que vous êtes entièrement responsable du respect des lois étatiques et fédérales applicables en matière de protection des données et de confidentialité, et vous acceptez par la présente de le faire en ce qui concerne ces données personnelles. Vous devez également le faire d'une manière conforme à la politique de confidentialité, telle qu'elle peut être modifiée de temps à autre. Vous acceptez d'indemniser et de dégager Isagenix de toute perte, dommage, responsabilité, coût, charge ou dépense, y compris toute sanction administrative découlant de toute violation de cette section ou des lois sur la protection des données, de votre part.

Isagenix est le responsable du traitement des données personnelles stockées sur le site Web d'Isagenix, dans votre site Web répliqué d'associé, dans le Backoffice(compte en ligne) et dans tout autre système fourni par Isagenix (collectivement, les « systèmes Isagenix »). Vous n'aurez plus accès à ces données personnelles une fois votre adhésion terminée.

Isagenix est responsable de sa propre conformité en tant que contrôleur en vertu des lois applicables en matière de protection des données et de confidentialité en ce qui concerne son traitement des données personnelles dans les systèmes Isagenix. Isagenix fournit un point de contact central permettant à toute personne de contacter Isagenix pour toute question liée à la protection des données. Isagenix répondra aux personnes qui exercent leurs droits en matière de protection des données en ce qui concerne le traitement des données personnelles par Isagenix dans les systèmes Isagenix. Si vous recevez une demande d'une personne ou de toute autre personne au sujet du traitement d'Isagenix, vous devez en informer immédiatement Isagenix par courriel à [Privacy@IsagenixCorp.com](mailto:Privacy@IsagenixCorp.com) et inclure « À l'attention du délégué à la protection des données » dans la ligne d'objet. Isagenix s'occupera de tout signalement requis d'atteintes à la sécurité des systèmes Isagenix. Par conséquent, si vous savez ou soupçonnez raisonnablement que vos identifiants de connexion ou tout système Isagenix ont été compromis, vous devez en informer immédiatement Isagenix par courriel à [Privacy@IsagenixCorp.com](mailto:Privacy@IsagenixCorp.com) et inclure « À l'attention du délégué à la protection des données » dans la ligne d'objet.

## 12. Inscription assistée

Vous comprenez que toute inscription en tant que client, partenaire de marque ou associé est personnelle à cette personne et nécessite la compréhension et l'acceptation personnelle par cette personne des conditions générales applicables à sa relation avec Isagenix. Vous acceptez donc que si vous aidez une personne à s'inscrire en tant que client, partenaire de marque ou associé, vous devez vous conformer aux conditions suivantes :

Vous devez obtenir le consentement écrit explicite d'une personne pour l'inscrire en tant que client, partenaire de marque ou associé d'Isagenix.

Vous devez fournir à Isagenix des informations correctes concernant le client, le partenaire de marque ou l'associé.

En inscrivant un nouveau client ou un nouveau partenaire de marque, vous devez expliquer toutes les dispositions nécessitant le consentement du nouveau client.

Lors de l'inscription d'un nouvel associé, vous devez fournir les copies individuelles de l'entente, lui accorder suffisamment de temps pour examiner l'entente avant de l'inscrire à titre d'associé et obtenir la reconnaissance écrite de cette personne qu'elle a lu l'entente et accepte de se conformer aux conditions de l'entente.

Après avoir enregistré le client, le partenaire de marque ou l'associé, vous devez éliminer en toute sécurité les données personnelles de cette personne conformément à l'article 11 ci-dessus.

Vous ne devez pas accéder au compte d'une personne que vous aidez à s'inscrire en tant que client, partenaire de marque ou associé, pour quelque raison que ce soit, sauf avec le consentement exprès du client, du partenaire de marque ou de l'associé.

Vous acceptez d'indemniser et de dégager Isagenix de toute perte, dommage, responsabilité, coût, charge, dépense ou demande d'indemnisation de tout client, partenaire de marque ou associé, subi ou encouru par Isagenix découlant de ou en relation avec tout différend que vous ou Isagenix pourriez avoir avec ce client, partenaire de marque ou associé concernant leur inscription.

## 13. Divers

Vous comprenez que les organismes fédéraux ou d'État n'approuvent pas ou n'endossent pas les programmes de marketing de réseau, et vous ne pouvez pas faire d'observations contraires.

## 14. Glossaire

Sauf indication contraire dans la présente AAI, les termes en majuscules ont la signification énoncée à l'annexe B des politiques.

**En signant le présent document, vous reconnaissez et acceptez expressément que vous avez eu l'occasion de lire l'Entente, que vous comprenez les conditions de l'Entente et que vous êtes lié par l'Entente, y compris les dispositions de modification et de règlement des différends énoncées à la sections 2.3 et 9.6 des Politiques.**

Signature: \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_

**Si vous avez des questions ou des préoccupations, veuillez communiquer avec nous à l'adresse suivante :**

**Courriel :** [Support@IsagenixCorp.com](mailto:Support@IsagenixCorp.com)

**Téléphone :** (877) 877-8111 **Télécopieur :** (480) 636-5386

Isagenix Canada, ULC  
À l'attention du service à la clientèle, 155, boul. Rivulon Est, Gilbert, AZ 85297

ISAGENIX